



**Communiqué de presse**

1<sup>er</sup> mars 2022

## **Lancement de la 4<sup>e</sup> édition du « Prix 1 % marché de l'art », dispositif de soutien à l'art contemporain**

**Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, les artistes plasticiens peuvent postuler à la nouvelle édition du dispositif de soutien à l'art contemporain mis en place conjointement par la Ville de Paris et le Crédit Municipal de Paris.**

Les trois premières éditions du « Prix 1% marché de l'art » ont remporté un vif succès, avec l'an dernier une centaine de candidatures déposées et plus de 1 200 visiteurs lors du week-end d'ouverture de l'exposition qui s'est tenue au Musée d'Art Moderne de Paris. Le Crédit Municipal et la Ville de Paris reconduisent une nouvelle fois le dispositif en 2022 ; la présidence du jury de cette quatrième édition sera confiée à Emilie Renard, directrice de Bétonsalon.

*« Le soutien aux artistes plasticiens fait partie intégrante de la politique culturelle portée par la Ville de Paris. Cette 4<sup>e</sup> édition est pour nous l'occasion de renouveler notre engagement fort à leurs côtés, tant ceux-ci contribuent au dynamisme et à la vitalité de l'art contemporain à Paris. »* a exprimé Carine Rolland, adjointe à la Maire de Paris en charge de la culture et de la ville du quart d'heure.

Doté d'un budget global de 110 000€, le Prix vise à soutenir les artistes dans la production d'œuvres originales. Chaque lauréat peut ainsi prétendre à un soutien pouvant aller jusqu'à 20 000€ maximum. Celui-ci donne par la suite l'opportunité aux lauréates et aux lauréats de présenter les œuvres produites dans une grande exposition collective. Le Crédit Municipal de Paris finance ce dispositif en consacrant 1 % du chiffre d'affaires de ses ventes aux enchères annuelles. Le Prix s'inscrit dans la politique de mécénat et de soutien à la création artistique portée depuis plus de 10 ans par le Crédit Municipal de Paris.

*« En fondant le « Prix 1 % marché de l'art » en 2018 avec la Ville de Paris, le Crédit Municipal de Paris affirmait sa volonté de soutenir activement la jeune création*

*artistique. Après trois éditions ayant permis la production d'œuvres remarquables, nous sommes fiers et enthousiastes de reconduire une nouvelle fois ce dispositif», a déclaré Frédéric Mauget, directeur général du Crédit Municipal de Paris.*

Le règlement et le dossier de candidature de l'appel à projet sont disponibles sur le site [paris.fr](https://paris.fr).

#### **Calendrier**

- 1er mars 2022 : lancement de l'appel à projets
- 2 mai 2022 à 17h : date limite du dépôt des candidatures
- Juillet 2022 : désignation des lauréats
- Automne 2023 : présentation des œuvres lauréates

#### **Contacts presse :**

Ville de Paris : [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01 42 76 49 61

Crédit Municipal de Paris : Jeanne Mougel / [jmougel@creditmunicipal.fr](mailto:jmougel@creditmunicipal.fr) / 06 67 04 50

13